

AVENIRS

LA LETTRE DE LA DIRECTION DE LA PROTECTION JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE // N°3 // SEPTEMBRE-OCTOBRE 2007

insertion

A Epernay, une UEAJ pétillante

Entre vendanges et qualifications professionnelles, des jeunes PJJ fabriquent du champagne *p. 2*

CENTRES ÉDUCATIFS FERMÉS

Une prise en charge constamment améliorée

Retour sur un dispositif qui comptera 47 structures en 2009 *p. 2*

SPORT

Rugby : fort impact éducatif

La coupe du monde a été l'occasion de plusieurs initiatives de la PJJ *p. 3*

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

La tête dans le SIRH

La DPJJ, pionnière de la révolution RH *p. 3*

points de vue

Gestion des activités et des mesures éducatives (G@me)

Jean-Yves BASSINOT - Jean MACABIÈS *p. 6*

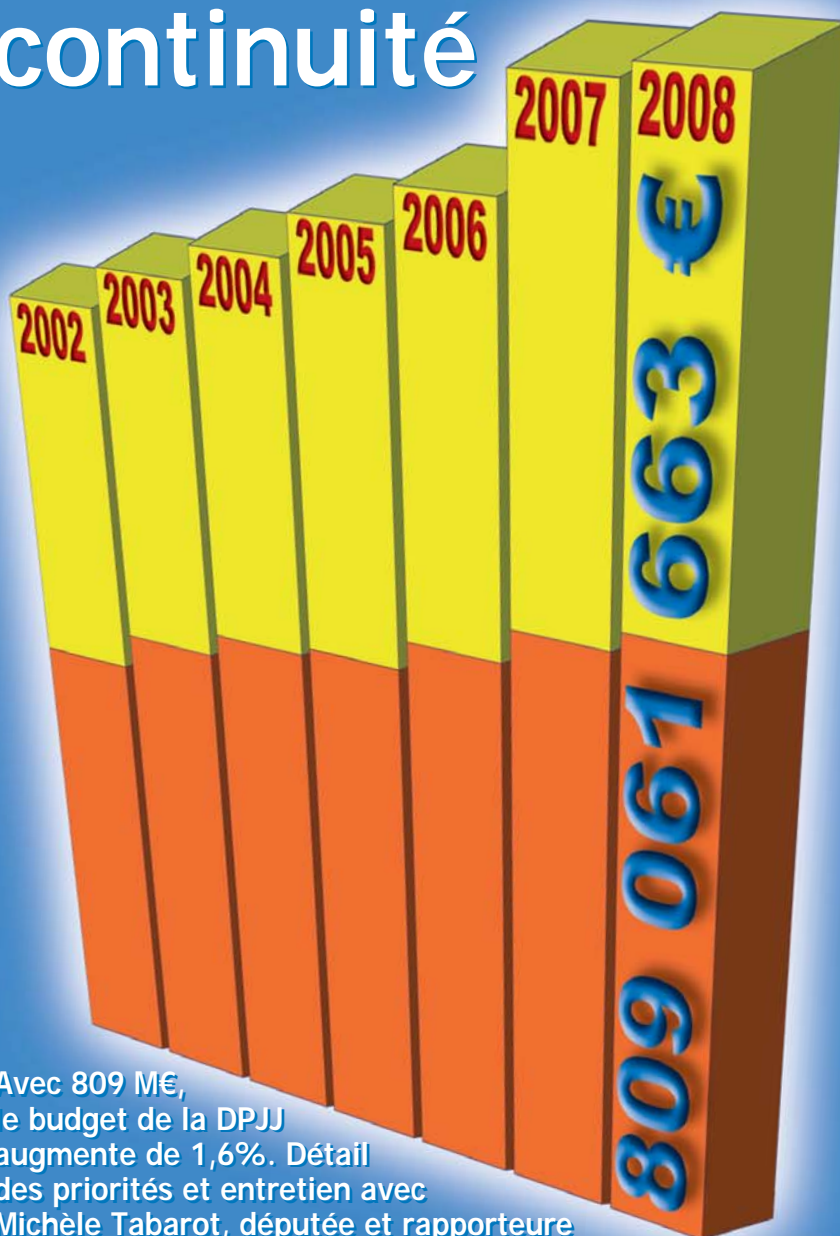
portrait

Autorité pédagogique

Rémi CASANOVA, futur directeur des enseignements et de la recherche de l'ENPJJ *p. 8*

PROJET DE LOI DE FINANCES

Budget 2008 : l'effort de continuité



Avec 809 M€, le budget de la DPJJ augmente de 1,6%. Détail des priorités et entretien avec Michèle Tabarot, députée et rapporteure du budget de la DPJJ

Suite page 4

Alsace**Les brigades du TIG**

Trois jeunes mulhousiens, condamnés à des peines de travail d'intérêt général (TIG) et équipés de débroussailleuses, ont nettoyé durant le mois d'août le site historique du Harmannswillerkopf, champ de bataille de la Première Guerre Mondiale. Outre l'accomplissement de leur peine dans le respect des objectifs et des horaires du chantier, les jeunes se sont vu expliquer les conditions de vie des poilus.

Aquitaine**Visio****quand tu nous tiens**

Grâce à la diligence de son correspondant informatique, la direction régionale a tenu sa première réunion préparatoire à l'élaboration du budget opérationnel de programme (BOP) par visioconférence avec ses correspondants de l'administration centrale dès juillet. Outre la souplesse technique offerte par cette technologie, la visioconférence permet de substantielles économies sur les frais de déplacement.

**Bourgogne –
Franche-Comté****2 nouveaux directeurs**

Eric Gounel est nommé directeur régional de la PJJ à compter du 3 septembre 2007. Le même jour Francis Dongois est nommé Directeur Départemental (DD) de la PJJ Côte d'Or. L'un comme l'autre connaissent bien la PJJ, le premier ayant exercé à l'administration centrale avant de rejoindre les affaires sanitaires et sociales, le second était DD du Bas Rhin.

INSERTION**A Epernay, une UEAJ pétillante**

RÉGION CHAMPAGNE OBLIGE, l'unité éducative d'activités de jour (UEAJ) d'Epernay forme des jeunes à la production de l'emblématique breuvage. Chaque fin d'été, quand les plus de 16 ans sont engagés par les viticulteurs du terroir, les plus jeunes récoltent les grappes de la cuvée maison, le champagne Carte Jeune.

Encadrés par l'équipe éducative, tous s'affairent jusqu'au soir dans une bonne humeur qui fait oublier la fatigue. Parce que c'est " *excellent !* " et ce, même si " *ça colle !* ". Si les vendanges sont ponctuelles, l'atelier " *vini-viti* " de l'UEAJ permet un travail de fond. Tous les ans de décembre à mars, 5 jeu-



CRÉDIT : P. SCHWEITZER

nes y préparent le certificat de taille de la vigne, titre reconnu par la corporation des vigneron champenois. Pendant ces quatre mois, en 25 heures d'enseignement et de pratique hebdomadaires, les adolescents acquièrent des gestes d'une grande technicité. En compétition avec quelques 600 candidats, souvent

expérimentés ou fils d'exploitants, certains décrochent le précieux sésame qui leur permettra d'être recrutés l'année suivante comme ouvriers-vignerons. Leurs savoir-faire, très recherché par les viticulteurs, les amènera alors à entretenir une parcelle de vigne en toute autonomie. ■

CENTRES EDUCATIFS FERMÉS**Une prise en charge constamment améliorée**

JEUDI 4 OCTOBRE, s'est déroulée à Ham (Somme) la pose de la première pierre du centre éducatif fermé (CEF), dans une ancienne ferme équestre. C'est l'un des dix qui ouvriront en 2008.

Créés par la loi d'orientation et de programmation pour la justice de 2002, les CEF accueillent 10 à 12 mineurs de 13 à 18 ans, placés pour six mois (renouvelables une fois), dans le cadre d'un contrôle judiciaire, d'un sursis avec mise à l'épreuve, d'une libération conditionnelle ou d'un placement extérieur. Ils fonctionnent sur la base

d'un encadrement éducatif renforcé et permanent assuré par 24 à 27 agents dont 14 éducateurs. A ce jour, 61% des 1 200 mineurs sortis de CEF n'ont plus fait parler d'eux pendant un an après leur sortie. 33 CEF fonctionneront à la fin de l'année 2007, 43 en 2008 et 47 lors de l'achèvement du programme en 2009, soit 512 places dont 338 déjà disponibles.

Dès 2008, 5 de ces CEF expérimenteront un renforcement du volet santé tel qu'annoncé par le Garde des Sceaux le 22 juin à Bobigny. Ils pren-

dront en charge des cas pour lesquels l'hospitalisation n'est pas justifiée mais qui nécessitent néanmoins un suivi particulier grâce au renfort d'un psychiatre, d'un second psychologue et d'infirmiers supplémentaires.

Les sites retenus sont les CEF de Valence (26), Moissannes (87), Saint-Venant (62), La Jubaudière (49), et Savigny-sur-Orge (91). L'expérimentation, prévue sur un an à compter de janvier 2008, sera assortie d'une évaluation permanente et d'un bilan à mi-parcours. ■

SPORT

Rugby : fort impact éducatif

A L'OCCASION de la Coupe du monde, la PJJ s'est particulièrement investie dans le rugby. Parmi les 2 000 jeunes mobilisés par le tournoi Inter-Quartiers organisé par France Rugby Cité, les sportifs de Laval et Angers se sont qualifiés pour la finale nationale le samedi 20 octobre à Colombes en présence du directeur de la PJJ, Philippe-Pierre Cabourdin. Cette même association, à l'origine d'une compétition de *Beach Rugby* à Marseille, a permis à une équipe de jeunes suivis de découvrir l'ovale. A

Bordeaux, trois jeunes majeurs protégés se sont portés volontaires pour encadrer les supporters, motivés par l'esprit d'équipe et les valeurs associées à ce sport.

Dans le Grand-Lyon enfin, la direction régionale s'est rapprochée du comité territorial de rugby du Lyonnais. Trois éducateurs sportifs entraînent depuis les plus motivés de plusieurs établissements remettant ainsi le sport au cœur des médias éducatifs. Tous ont en outre eu la chance de voir un match de Coupe au Vélodrome, à



CRÉDIT : DPJJ / J.F. LAUNAY

Gerland, au Parc des Princes ou ailleurs, et l'un d'entre eux de constater que, sur le terrain, c'est " *fou, c'est grand, tout le monde vit !* ". ■

Bretagne – Pays-de-la-Loire

Visite du GDS à Nantes

Le garde des Sceaux s'est rendu à Nantes le 5 septembre dernier. Madame Dati a visité le centre éducatif Anjorant, spécialisé dans la prise en charge de mineures enceintes ou jeunes mamans et placées sous mesures de protection judiciaire. Sur place, elle a apprécié la pertinence d'un dispositif qui " *procède de la lutte contre la violence faite aux femmes* ".

Centre – Limousin – Poitou – Charentes

Doper les énergies !

De Strasbourg à Guérande : 1 200 km en longeant la Loire... Tel était le défi lancé au mois de juillet, par Georges Augeraud, éducateur à Angoulême, à 25 jeunes et quelques encadrants. Charles BRU, directeur régional, a participé à l'une des étapes de ce voyage itinérant à vélo. Au sein du peloton, des adolescents qui devaient apprendre, dans l'effort, à ne pas faire les mêmes écarts sur la route que dans leur parcours individuel.

Haute et Basse Normandie

Les aménagements de peine à l'étude

Le garde des Sceaux a assisté le 25 juillet 2007 à la première conférence semestrielle consacrée aux aménagements de peines à la Cour d'Appel de Rouen. Les services régionaux de la PJJ ont aujourd'hui en charge une demi-douzaine de mineurs faisant l'objet d'aménagements de peine, notamment des libérations conditionnelles.

MÉTIER

Une justice à visage humain



CRÉDIT : SCICOM/C. MONTAGNE

LE MINISTÈRE de la Justice diffusera à compter de novembre sur son site Internet des spots sur ses métiers. Ces programmes courts seront déclinés dans la presse magazine. Le métier d'éducateur sera incarné par Lionel Baglin (notre photo), éducateur au foyer de Bagneux (92) ; celui de juge des enfants par Damien Mulliez, en poste au TGI de Versailles (78). ■

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

La tête dans le SIRH

DÈS LA FIN 2007, la DPJJ sera pilote pour le déploiement d'H@rmonie. Cet outil informatique à vocation interministérielle constituera une avancée majeure. En centralisant les dossiers de l'ensemble des personnels Justice au sein d'une même application, la gestion prévisionnelle des effectifs et l'harmonisation des modalités de gestion au sein des différentes directions du ministère seront facilitées, au bénéfice des agents. Ils pourront saisir eux-mêmes leurs desiderata de congés et de formation. La mémorisation de ces souhaits permettra à l'encadrement une meilleure gestion des personnels. Mais c'est aussi la mobilité des agents au sein du

ministère de la justice et à terme, dans toute la fonction publique, qui sera favorisée. S'agissant des gestionnaires, ils pourront opérer sur une interface web intégrant tous les processus de GRH : mise à jour des carrières administratives et des dossiers personnels, gestion des référentiels métiers ou statutaires, gestion des absences, traitement de certains actes (arrêtés, mutation, notation...), compte individuel retraite, interfaçage avec le Trésor public pour la paie. Après avoir expérimenté la LOLF deux ans avant sa généralisation à l'ensemble des administrations, H@rmonie est le nouveau défi de la réforme de l'Etat que la DPJJ s'apprête à relever. ■

Ile-de-France**L'EPETC de Suresnes :
Un foyer innovant**

Le DPJJ Philippe-Pierre Cabourdin a visité, accompagné du DR Guy Bezat et de la présidente du tribunal pour enfants de Nanterre Martine de Maximy, l'établissement de placement éducatif et de traitement de la crise (EPETC) de Suresnes, spécialisé dans l'accueil séquentiel de mineurs présentant des troubles du comportement. L'évaluation de l'EPETC, qui vient de fêter son premier anniversaire, était au cœur des échanges avec l'équipe et l'intersecteur psychiatrique.

**Languedoc-Roussillon
Justice et pédagogie**

Le premier point presse réunissant magistrats et représentants des directions régionales de la PJJ et de l'administration pénitentiaire s'est tenu le 19 octobre à la Cour d'Appel de Montpellier. Objectif des services judiciaires : expliquer aux médias régionaux ce que sont concrètement les missions d'application des peines, pour les mineurs comme pour les majeurs.

Lorraine-Champagne-Ardenne**Marc Brzegowy,
enfin nancéen**

Après un long intérim assuré par Alain Sommacal, directeur régional adjoint, Marc Brzegowy a succédé à Yves Boulanger à la tête de la direction régionale LCA. Il a précédemment occupé les fonctions de directeur départemental Seine-Saint-Denis puis de l'Essonne.

PROJET DE LOI DE FINANCES 2008

Quand le budget devient concret

Suite de la page 1

Michèle Tabarot, députée des Alpes-Maritimes, a visité le centre éducatif fermé public de Savigny-sur-Orge le 15 octobre 2007. Retour sur cette visite et ses enjeux.

Pouvez-vous nous rappeler le cadre de votre visite au CEF de l'Essonne ?

Il est double. D'abord en tant que rapporteur du budget de la DPJJ. Ensuite comme rapporteur du volet "mineurs" de la mission d'information sur l'exécution des décisions de justice pénale¹.



M. Cabourdin, directeur de la PJJ et Mme Tabarot, députée, lors de leur visite au CEF de Savigny-sur-Orge

Que retenir-vous du programme CEF en termes d'évaluation ?

Malgré leur coût élevé, le travail qui y est fait est important. Lorsqu'on nous annonce que plus de 60% des jeunes ne sont plus mis

en cause dans l'année qui suit la fin de leur placement, c'est une statistique importante pour le législateur.

Quelle est votre vision de l'évolution de la justice pénale des mineurs ?

Je crois qu'il faut refondre l'ordonnance de 45. Les jeunes les plus durs ne doivent pas constituer la seule priorité. Il faut également tenir compte du fait que la délinquance des mineurs démarre plus tôt et que cela nécessite une réponse adaptée. En tant que maire d'une commune de 43 000 habitants [Le Cannet, NDLR], je suis attachée à ce que les collectivités soient impliquées dans les réponses aux premiers actes des plus jeunes, notamment en matière de réparation pénale. L'autre aspect que je souhaiterais aborder est celui de la santé. Comme pour les majeurs, certaines prises en charge doivent être là aussi adaptées. ■

Budget : l'effort de continuité

Avec 809 M€ (+1.6%), la DPJJ verra son action structurée autour de 4 axes forts en 2008.

L'intensification de la lutte contre la récidive des mineurs. Pour cela, la DPJJ interviendra dans les 3 nouveaux établissements pénitentiaires pour mineurs (EPM) d'Orvault (44), Porcheville (78) et Chauconin (77), en complément des 4 EPM ouverts en 2007 : Lavour (81), Meyzieu (69), Quièvrechain (59) et Marseille (13). 10 nouveaux CEF verront le jour, ce qui portera le dispositif à 43 structures.

La formation. L'Ecole nationale de protection judiciaire de la jeunesse accueillera ses premiers élèves en septembre 2008 à Roubaix. Les 7 M€ investis en 2008 permettront l'achèvement de ce chantier d'un coût total de 23M€.

L'hébergement public. 2 M€ seront consacrés à la rénovation et à la mise aux normes des hébergements. En outre, la construction de 96 nouvelles places réparties entre 8 nouveaux établissements sera lancée en 2008 : 7 foyers d'action éducative (FAE) situés à Liévin (62), Quimper (29), La Roche-sur-Yon (85), Laon (02), Clermont-Ferrand (63), Melun (77) et Mont-de-Marsan (40) et un centre éducatif fermé (CEF) à Cambrai (59).

La maîtrise des dépenses du secteur associatif entamée en 2006 en concertation avec les conseils généraux et les fédérations associatives. Le budget prévisionnel permet d'ores et déjà de financer tous les projets engagés en 2008. ■

1- Installée le 25 juillet 2007 à l'instigation du président de la commission de Lois, cette mission est composée de 26 membres représentatifs des élus de l'AN.

DÉLINQUANCE DES MINEURS

Le regard de la Justice sur les chiffres vus de l'Intérieur

Dans le deuxième opus des Cahiers de la sécurité (octobre-décembre 2007), les directeurs généraux de la Gendarmerie nationale et de la Police nationale signent un article intitulé " Les mineurs et les comportements violents ". Tout en rappelant que le pourcentage de l'ensemble des mineurs mis en cause par les services de police et de gendarmerie a baissé au cours des 10 dernières années, ils y relèvent que la pro-



portion de ceux impliqués dans des violences physi-

ques crapuleuses s'élève à 41,76% en 2006. Ces pourcentages renvoient à des réalités attestées. Il s'agit de la part qui concerne un peu plus de 9 000 sur les 155 000 faisant l'objet d'une décision pénale chaque année. Ces 9 000 mineurs représentant les cas les plus préoccupants sur lesquels le ministère de la justice concentre ses efforts de réinsertion. aucune mention n'est faite du nombre de mineurs concernés. ■

LIEUX PRIVATIFS DE LIBERTÉ

Création d'un contrôleur général

LE PARLEMENT a adopté le 18 octobre 2007 le projet de loi portant création du contrôleur général des lieux privatifs de liberté. Autorité administrative indépendante (AAI) dont le mandat est de 6 ans non renouvelable, le contrôleur général " est nommé en raison de ses compétences et connaissances professionnelles " par décret du président de la République après avis des commis-

sions des Lois de l'assemblée nationale et du sénat. Il ne peut exercer un emploi public, une activité professionnelle ou un mandat électif. Le contrôleur général aura pour mission de veiller au respect des droits fondamentaux dans "tous les lieux de privation de liberté", soit pas moins de 5 788 structures. Sont notamment concernés les établissements péniten-

tiaires, les hôpitaux psychiatriques, les dépôts des palais de justice, les centres de rétention administrative, les locaux de garde à vue et **les centres éducatifs fermés**. La direction de la protection judiciaire de la jeunesse est donc concernée par les visites de la future AAI, qui seront assurées par les 18 contrôleurs prévus au titre du budget 2008. ■

QU'EST-CE QUE C'EST ?

Les modalités de contrôle

LE CONTRÔLEUR GÉNÉRAL peut visiter à tout moment les lieux de privation de liberté, à sa propre initiative ou sur saisine du gouvernement, du parlement, du médiateur de la République, du défenseur des enfants, du président de la Commission nationale de déontologie de la sécurité (CNDS) et du président de la Haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité (Halde). Les autorités responsables du lieu contrôlé ne pourront s'opposer à sa visite que pour

des motifs graves et impérieux, liés à la défense nationale, à la sécurité publique, à des catastrophes naturelles ou à des troubles dans l'établissement visé, sous réserve de fournir les justifications de leur opposition. Elles proposeront alors son report. A l'issue de chaque visite, il fera connaître aux autorités publiques et au gouvernement ses observations et ses éventuelles propositions. ■

Midi-Pyrénées

Michèle Guidi, directrice régionale

La direction régionale a accueilli Michèle Guidi le 1^{er} septembre 2007. Premières priorités : poursuivre les travaux lancés par sa prédécesseure dans le cadre du projet stratégique régional (PSR) sur le placement judiciaire et l'interdépartementalité. Parallèlement, le dispositif régional d'insertion et le lancement prochain de la mesure éducative d'activité de jour (MAJ) vont mobiliser la région pendant les mois à venir.

Nord - Pas-de-Calais

EPM :

Objectif insertion

L'établissement pénitentiaire pour mineurs (EPM) de Quiévrechain (62) a accueilli, le 17 septembre, ses premiers détenus. Installés dans 4 des 6 unités que compte un EPM, les jeunes sont pris en charge par une équipe pluridisciplinaire. Les professionnels de la PJJ, de l'administration pénitentiaire, de l'éducation nationale et de la santé travaillent à un objectif commun : l'insertion des mineurs incarcérés.

Outre-Mer

Un nouveau DD à Fort-de-France

Jean Menjon a été nommé directeur départemental de la Martinique à compter du 1^{er} octobre 2007, après deux ans passés à la tête du Lot-et-Garonne. Il a dirigé l'un des premiers CEF publics à Mont-de-Marsan, où il fut pionnier dans le développement de partenariats dans les domaines de la formation professionnelle et de l'accès aux soins des mineurs en crise.

Picardie**Séminaire ATE**

Devenir éducateur est un changement d'identité professionnelle pour les agents techniques d'éducation (ATE).

La direction régionale a souhaité les accompagner en organisant un séminaire à leur attention les 8 et 9 novembre à Fort-Mahon-Plage.

Ateliers d'écriture et réflexion sur l'évolution de leur statut seront au programme .

**Provence – Alpes –
Côte d'Azur – Corse**
**Ouverture du SEEPM
de Marseille**

La cérémonie de remise des clés du service éducatif de l'établissement pénitentiaire pour mineurs (SEEPM) de Marseille s'est déroulée le 2 juillet 2007, en présence des directeurs régionaux de la PJJ et de l'AP, des magistrats du ressort, ainsi que des directeurs de service nommés à la tête de l'établissement.

Un planning conjoint de formation des personnels a été établi pour la période du 3 septembre au 2 novembre, en vue d'une ouverture le 5 novembre 2007.

**Rhône – Alpes –
Auvergne**
**Denis Perrin,
de la SDL à la DISP**

Denis Perrin, administrateur civil et ancien sous-directeur du pilotage et de l'optimisation des moyens (SDL) à la PJJ de septembre 2003 au 1^{er} août 2007, a pris ses fonctions de directeur interrégional des services pénitentiaires de Lyon le 1^{er} octobre.

**A PROPOS DE G@ME, APPLICATION INFORMATIQUE DE
GESTION DES ACTIVITÉS ET DES MESURES ÉDUCATIVES**
**Jean-Yves Bassinot,
Bureau K2 - Directeur -
Chef de projet utilisateur des applications informatiques.**

En 1992, GAME avait été créé par un directeur de service qui souhaitait mieux connaître le volume de mesures et de mineurs. En 15 ans, il a été étendu à l'ensemble de la prise en charge des mineurs confiés à la PJJ. En ce sens, G@me n'est pas un nouveau logiciel, en revanche, il sera mieux : plus fin, plus complet, plus cohérent. Parce que chaque mineur est unique, chaque prise en charge doit être adaptée. Grâce à G@me, il sera possible d'avoir tous les éléments de suivi individualisé, et ce - presque -



CRÉDIT : DPJJ/J.F. LAUNAY

en temps réel. Dès 2008, il ne sera plus seulement un outil de Gestion Administrative de la Mesure Educative (acronyme depuis 1998) mais, par extension du suivi, l'outil de Gestion des

Activités et des Mesures Educatives et donc un instrument de la réussite du parcours éducatif. Il suffira au professionnel d'entrer les informations jugées pertinentes. Si le mineur fait l'objet de plusieurs mesures, G@me permettra un suivi du dossier au plus près de tout ce qui a été mis en place par les différents acteurs de la prise en charge.

En ce qui concerne l'amélioration de G@me, nous avons veillé à ce que le comité d'utilisateurs reflète une réelle variété tant professionnelle et territoriale. ■

**Jean Macabiès
Chef du bureau des Systèmes d'information (L3) -
sous-direction du pilotage et de l'optimisation des moyens**

LA TRANSFORMATION de GAME 2000 en G@me rendra plus rapide, plus simple et plus fiable la recherche du parcours d'un mineur en secteur public sur les trois dernières années. C'est tout l'enjeu de la mise à jour de G@me qui sera testée pendant le premier trimestre de l'année 2008 pour être déployée au cours du second semestre.

Toutes les données saisies par chaque service éducatif seront directement transmises via le Réseau privé virtuel justice (RPVJ) dans une base unique. Cela évitera la transmission men-

suelle des statistiques à l'administration centrale tout en permettant de connaître immédiatement le parcours du mineur au sein du secteur public. Concrètement, le service éducatif saisit une fois pour toutes les données du mineur et lorsque celui-ci change de service, les données suivent. Il suffit de mettre à jour quelques informations. Ces améliorations techniques conservent l'organisation actuelle par laquelle les informations nominatives sont accessibles aux seuls établissements et services, les directions départementales



CRÉDIT : DPJJ/J.F. LAUNAY

et régionales conservant leurs rôles de contrôle et de validation des statistiques. Enfin, le déploiement de G@me interviendra, comme les versions précédentes, avec l'agrément de la CNIL. ■

COMMISSIONS ADMINISTRATIVES PARITAIRES (MOBILITÉ)

CORPS	DATE
Infirmiers (avancement)	Mercredi 7 novembre
Psychologues (avancement)	Jeudi 8 novembre
Professeurs techniques (avancement)	Vendredi 16 novembre
Directeurs (avancement)	Jeudi 22 novembre
Educateurs/CSE (avancement)	Jeudi 29 novembre
Adjoints techniques (avancement)	Vendredi 7 décembre
Secrétaires administratifs (avancement)	Vendredi 14 décembre
Agents techniques d'éducation (avancement)	Mercredi 19 décembre
Adjoints et Agents administratifs (avancement)	Jeudi 20 décembre

DR LORRAINE-CHAMPAGNE-ARDENNES

IOE : évaluation et préconisations

SUIVANT L'EXEMPLE de la région de Picardie, la région vient d'achever un travail d'évaluation de la mesure d'investissement et d'orientation éducative (IOE) sur son territoire. Accessible sur l'intranet PJJ, les résultats de cette étude seront également présentés le 14 décembre à Nancy. Infos : drpjj-nancy@justice.fr ■

INSERTION

Du Fonds Social Européen

LA PROTECTION JUDICIAIRE de la Jeunesse, le CNFE-PJJ, en partenariat avec la DIV, l'INJEP et le FFSU ont organisé du 15 au 17 octobre un séminaire consacré au Fonds social européen et aux politiques d'insertion des jeunes, réunissant plus de 150 personnes provenant de 10 pays de l'Union européenne. Au-delà de la mutualisation de bonnes pratiques (sur l'employabilité, la mobilité européenne des jeunes les plus en difficulté, les pratiques culturelles et sportives, la prévention de la délinquance), l'objectif était de renforcer les coopérations transnationales et d'en initier des nouvelles. Elisabeth Pelsez, conseillère au cabinet du garde des Sceaux en charge de la préparation de la présidence française de l'UE et Philippe-Pierre Cabourdin, directeur de la PJJ ont conclu ce séminaire appelant de leurs vœux une plus grande et une meilleure utilisation du FSE. Les actes de ce séminaire seront publiés prochainement. ■

AGENDA

Date	Événement
20 octobre	16 ^e prix Bulles en Fureur Prix André-Georges Hamon
24 octobre-4 novembre	Les Rencontres de la Villette (Paris)
29 et 30 novembre	11 ^e Journées de valorisation de la recherche (CNAM Paris)

CNFE-PJJ

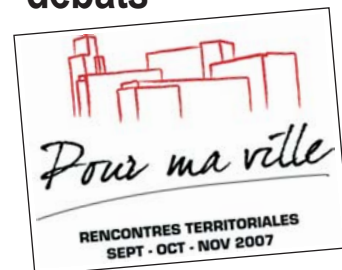
Valoriser la recherche

LES 11^e JOURNÉES de valorisation de la recherche du centre national de formation et d'études CNFE-PJJ se dérouleront les 29 et 30 novembre prochains. Organisées en collaboration avec le pôle Travail et société du CNAM, le thème de cette édition sera " la construction de la professionnalité éducative ". Cet enjeu est au cœur des débats actuels sur la délinquance des mineurs, la protection de l'enfance, l'évaluation des pratiques et exacerbé par le renouvellement accéléré des personnels lié à l'évolution de la démographie professionnelle. L'objectif de ces journées sera de faire connaître aux professionnels de la protection judiciaire de la jeunesse (secteurs public et associatif), et plus généralement de l'éducation spécialisée, les résultats de recherches réalisées récemment sur les métiers de l'action éducative. ■

Inscriptions :

cnfefjj-vauresson@justice.fr

VILLE

La PJJ dans les débats

LES RENCONTRES territoriales de la ville, commencées en septembre, s'achèveront le 14 novembre. Initiées par Christine Boutin, ministre du Logement et de la Ville et de Fadela Amara, secrétaire d'Etat chargée de la Politique de la ville, ces rencontres auront permis de donner la parole aux habitants et acteurs des villes et des quartiers dans le cadre de l'élaboration du plan d'action en faveur des banlieues.

Priorité nationale du gouvernement, les services déconcentrés de l'Etat ont été associés, à ce titre les directions départementales de la PJJ ont participé aux différents rendez-vous qui ont porté sur trois thématiques principales : l'accès à l'emploi des habitants, le désenclavement et la fin de l'isolement des quartiers, l'éducation et la réussite. ■

LE CHIFFRE DU MOIS

155 145

Il s'agit du nombre de mineurs qui font l'objet d'une réponse pénale au titre de l'ordonnance du 2 février 1945, toutes mesures confondues ■

RÉMI CASANOVA, FUTUR DIRECTEUR DES ENSEIGNEMENTS ET DE LA RECHERCHE DE L'ENPJJ

Autorité pédagogique

DE FORMATION, il est instituteur. De carrière, c'est un pédagogue. De fonction, il est directeur de l'enseignement et de la recherche de l'École nationale de protection judiciaire de la jeunesse (ENPJJ) qui ouvrira ses portes en septembre 2008 à Roubaix.

Enseignant, chercheur, 43 ans, Rémi Casanova a pour souci prioritaire de faire comprendre et pour ce, de se faire comprendre. Le cheveu court, l'œil rieur, constamment en alerte, il a la façon de ceux qui ont été

confrontés aux situations difficiles et qui ont dû, de toute façon, les résoudre. Instituteur, puis directeur d'école en ZEP dans la petite couronne parisienne, il part en Institut Médico-Educatif (IME), qui prend en charge des enfants qui ont des troubles du comportement ou handicapés mentaux. " *Moi, un gamin qui, parce qu'il est énervé, commence à casser tous les carreaux d'une pièce, je sais ce que cela veut dire*". Trop bien peut-être. A faire face, chaque année,

aux mêmes impératifs, il trouve cela répétitif et choisit d'en extraire des points de méthode afin que cette expérience ne reste pas lettre morte. Il en fait une thèse dans laquelle il relie sa pratique à une analyse de ce qui fonde l'action pédagogique en direction d'enfants qui ont des

" besoins spécifiques".

Docteur en sciences de l'éducation, il est nommé Maître de conférences à Lille 3 et accepte d'être coordinateur national du m é m o i r e

d'éducateur de la PJJ. Jean-Louis Daumas, directeur général du CNFE et futur directeur de l'ENPJJ, relève la similitude de leurs parcours conciliant expérience de terrain et mise en perspective de leur parcours, et choisit de le proposer comme directeur de l'enseignement et de la recherche. L'œil sur tout, il suit les travaux de chacun dans les domaines qui le concerne, il veut garder un pied dans l'université afin, justement, de ne pas perdre pied dans les domaines qu'il gèrera

«
**Au carrefour
 des
 formations
 et des
 pensées**
 »



CRÉDIT : DPJJ / G. MERZI

pour l'ENPJJ. Au carrefour des formations et des pensées, Rémi Casanova veut faire de l'ENPJJ un lieu de conférences bimestrielles sollicitant des interlocuteurs renommés, lui donner une dimension scientifique reconnue, soutenir une activité éditoriale forte nourrie par des ensei-

gnants chercheurs de l'ENPJJ. Coécrire, publier, diffuser. A la question d'un laboratoire de recherche, il songe déjà à un " pourquoi pas".

Il n'y a guère qu'une difficulté qu'il laisse à elle-même : l'habitude. Mais la délaissée, n'est-ce pas déjà la résoudre ? ■



MINISTÈRE DE LA JUSTICE

N° ISSN : 1956-3094

Avenirs / DPJJ / Ministère de la Justice - 13, place Vendôme - 75042 Paris Cedex 01 - Tél. : 01.44.77.74.43

Directeur de la publication : Philippe-Pierre Cabourdin • Rédacteur en chef : Jean-François Launay

Rédaction : Fabrice Audebrand, Gilles Belair, Yves Blondel, Eliane Catusse,

Nadine Chaïb, Séverine Chardin, Denis Collinet, Vincent Coulon, Manuel Feig,

Philippe Gourichon, Stéphane Idrac, Frédérique Mathieu, Guillaume Merzi, Dominique Périgois,

André Ronzel, Patricia Schweitzer, Magali Tchatat, Yves Vandenberghe

Réalisation graphique : Estelle Aguilera (SCICOM) - Alain Jaspert • Impression-Routage : Qualipromo

